



## Pourquoi les orthoptistes ont besoin d'un Master !

La formation des orthoptistes, comme celle des professions médicales et paramédicales doit intégrer le système universitaire dit de Licence, Master, Doctorat (LMD) issu des accords de Bologne. Depuis toujours, le SNAO s'investit dans ce travail essentiel pour la formation initiale.

Cette réorganisation se décline selon trois grands types de référentiels :

- **le référentiel d'activités** réalisées par la profession: Que fait l'orthoptiste ? Quelles sont ses activités? Qu'attend-on de l'orthoptiste au moment de son entrée dans la vie professionnelle ?
- **le référentiel des compétences** attendues pour réaliser les activités définies. Ces compétences qui impliquent des connaissances, des savoirs et savoir-faire pour une réalisation pertinente des activités en situation professionnelle, ont été détaillées et des critères d'évaluation ont été repérés.
- **le référentiel de formation** pour acquérir les compétences nécessaires à l'activité orthoptique. Il comprend des unités d'enseignement (UE) et pour chacune d'elles, les pré-requis, les principaux objectifs, le contenu, et les modalités d'évaluation et de validation dans le cadre de la formation. Il doit respecter les règles universitaires: organisation en semestre, crédits ECTS (European Credit Transfert System).

Les deux premiers référentiels ont été finalisés avec le Ministère de la Santé (MS).

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) a été chargé du référentiel de formation. Ce dernier aurait dû s'effectuer selon une méthodologie partagée avec les autres professions paramédicales mais pour les orthoptistes, le MESR impose dès le départ une reconnaissance au grade Licence, sans possibilité d'un grade Master.

Et pourtant, dès septembre 2012, le travail sur le référentiel de formation, porté par le seul consensus des représentants des orthoptistes, hors de tout autre soutien, permettait d'accéder largement à un Master pour assurer l'application et le renforcement de nos pratiques orthoptiques.

Fin octobre 2012, malheureusement, l'union des orthoptistes se fissure devant la volonté du groupe, conduit par le MESR, de ne pas tenir compte de notre travail commun. Le SNAO, seul, refuse la diminution aveugle et sans discernement des heures de formation qui menace le contenu et la qualité de la formation initiale. Comment, dans ces conditions, répondre en toute sécurité aux compétences élargies et à la prise en charge des patients que ce soit en rééducation, réadaptation, exploration ou pré consultation ?

Le SNAO réclame un référentiel de formation en adéquation avec les compétences nécessaires à l'exercice plein et entier de la profession et à la qualité des soins essentielle pour les patients.

Il en va donc de l'avenir de la profession.

**Orthoptistes et Patients, nous sommes tous concernés.**

Associez-vous à la campagne : **j'M mon orthoptiste, un Master pour ma santé.**

[http://www.orthoptiste.pro/IMG/pdf/Carte\\_lmd.pdf](http://www.orthoptiste.pro/IMG/pdf/Carte_lmd.pdf).

Février 2013